

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an. 8 fr.
Autres pays. — Un an. 10 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

RAPPORT

concernant la situation de l'industrie diamantaire et visant particulièrement les salaires et tarifs en Allemagne, en Suisse, en France, en Belgique et aux Pays-Bas

(SUITE)

PETITS BRILLANTS (Sertisseurs aux pièces)

Personnel	Nombre d'ouvriers	Salaires	Moyenne
1	7	1.412.35	50.44
1	18	3.917.89	54.41
1	13	2.837.90	54.57
1	2	524.39	65.55
1	10	1.815.76	45.34
1	7	1.842.00	65.78
1	7	1.476.00	52.71
1	6	1.680.00	70.00
1	1	200.00	50.00
1	1	360.00	90.00
1	3	860.00	71.66
1	6	1.250.00	52.08
1	1	239.00	59.75
1	11	2.625.86	59.90
1	10	2.175.01	54.37
1	6	1.370.69	57.11
Totaux	109	24.586.85	
		Moyenne générale	56.39

**

CHATONS (Sertisseurs aux pièces)

Personnel	Nombre d'ouvriers	Salaires	Moyenne
1	3	468.45	39.03
1	1	284.00	71.00
1	4	879.55	54.96
1	11	2.551.35	57.98
1	14	3.567.98	63.71
1	6	949.53	39.56
1	5	781.70	39.08
1	8	1.477.98	46.18
1	4	810.77	50.67
1	2	367.09	45.88
1	7	1.407.64	50.27
Totaux	165	13.546.04	
		Moyenne générale	52.10

**

DÉBRUTEURS (teuses) (aux pièces)

Personnel	Nombre d'ouvriers	Salaires	Moyenne
4	1	256.24	64.06
1	31	4.756.99	38.36
1	4	768.74	48.04
1	5	1.294.98	86.33
1	1	190.16	47.54
1	58	10.614.15	45.75
1	1	166.00	41.50
1	7	2.697.23	96.33
1	31	5.730.00	46.21
1	6	1.019.22	56.62
1	9	2.087.61	57.99
1	5	1.092.95	54.65
1	4	852.00	53.25
1	10	1.891.42	47.28
1	5	998.03	49.90
1	7	1.477.66	52.77
1	3	571.85	47.65
1	2	399.10	49.97
Totaux	244	42.604.98	
		Moyenne générale	43.65

**

1	22	300.00	37.50
1	5	4.457.96	50.63
1	6	971.70	48.58
1	4	897.00	33.37
1	2	333.51	20.84
1	2	380.00	47.50
1	6	311.40	38.92
1	6	1.041.83	43.41
Totaux	291	56.398.13	
		Moyenne générale	48.45

**

SCIEURS (aux pièces)

1	14	3.955.01	70.62
1	17	3.785.33	55.66
1	9	2.421.81	67.25
1	8	1.905.61	59.55
1	19	5.092.85	67.01
1	22	6.217.85	70.65
1	7	2.290.56	81.80
1	22	6.113.97	69.47
1	4	1.672.00	104.50
1	10	2.905.44	72.63
1	8	877.27	43.86
1	5	1.538.06	76.90
1	12	2.911.13	60.65
1	12	4.249.05	88.52
Totaux	169	45.635.94	
		Moyenne générale	67.95

**

MÉCANICIENS-AIDES

Personnel	Nombre d'ouvriers	Salaires	Moyenne
1	2	449.62	56.20
1	2	441.90	55.23
1	2	354.09	44.26
1	2	448.00	56.00
1	4	796.03	49.75

CONSERVEZ CE JOURNAL

L'OUVRIER DIAMANTAIRES

1	3	687.04	57.25
1	1	240.00	60.00
1	4	811.04	50.69
1	2	378.00	47.25
1	2	360.00	45.00
1	1	213.50	53.37
1	1	183.90	45.97
1	2	317.48	39.68
1	2	453.74	56.71
Totaux	<u>.30</u>	<u>6.134.34</u>	
		Moyenne générale	<u>51.12</u>

* *

Pour pouvoir établir cette statistique des salaires, nous nous sommes servis des listes de contrôle belges. Nous n'avons toutefois disposé que des chiffres de 1.047 collègues, ou de plus de 8 % des membres de l'A. D. B. Par contre, nous avions à notre disposition les chiffres de 3.483 polisseurs, sertisseurs, débruteurs et scieurs d'Amsterdam, c'est-à-dire de 66 % du nombre d'ouvriers travaillant dans ce centre. Le lecteur éclairé aura compris que la moyenne nomenclaturée dans la troisième colonne, a été prise sur une période de quatre semaines.

Bien que cette statistique ne soit pas complète, les chiffres, pour ce qui est d'Amsterdam, rendent parfaitement la réalité. Nous avons éliminé les personnels les moins significants, ainsi que les débruteurs ambulants, tous ceux qui travaillent pour plusieurs patrons à la fois, les cliveurs, les malades et les collègues en chômage.

Le matériel belge comprend les personnels les plus importants d'Anvers et quelques personnels prépondérants de « la campagne ». Nous ne pourrons adopter comme base pour toute la Belgique les chiffres exposés. En général les salaires y sont plus bas.

* *

En mettant sous presse ce rapport, nous apprenons que l'allocation de vie chère en Belgique, vient d'être augmentée de 15 francs ce qui fait que les calculs devront être majorés de 0 87 1/2 cents par ouvrier. Le salaire moyen est donc :

Personnels de Gros (à la semaine)

BELGIQUE

216 ouvriers : fl. 46.42 1/2

AMSTERDAM

449 ouvriers : fl. 62.23

Personnels de Gros et de Mélé (à la semaine)

BELGIQUE

228 ouvriers : fl. 45.40 1/2

AMSTERDAM

427 ouvriers : fl. 51.45

Mélé et Petit (à la semaine)

BELGIQUE

501 ouvriers : fl. 43.19 1/2

AMSTERDAM

Ce genre ne se fait pas, ou exceptionnellement à la semaine.

Chatons (à la semaine)

BELGIQUE

62 ouvriers : fl. 44.78 1/2

AMSTERDAM

60 ouvriers : fl. 34.20

La nomenclature suivante ne concerne que des personnels d'AMSTERDAM, travaillant exclusivement aux pièces.

<i>Moyen</i>			
950 polisseurs, moyenne par semaine	fl. 50.32		
<i>Petit</i>			
510 polisseurs, moyenne à la semaine	fl. 46.18		
<i>Chatons</i>			
244 polisseurs, moyenne à la semaine	fl. 43.65		
65 sertisseurs	—	—	52.10

Personnels divers

291 débruteurs (teuses), moyenne à la semaine, fl. 48.25.

Les débruteuses de petites pierres influent désavantageusement sur le chiffre de la moyenne.

Salaires des Scieurs

BELGIQUE

40 scieurs, moyenne fl. 32.38 par semaine.

AMSTERDAM

169 scieurs, moyenne fl. 67.95 par semaine.

30 mécaniciens — 51.12 —

Cette liste ne contient que les chiffres des scieries aux pièces.

* *

La moyenne des salaires de 1.047 collègues en Belgique est donc de 44 florins 03 cents. Celle de 3.483 diamantaires d'Amsterdam de 51 florins 91 par semaine.

Pour permettre de se faire un jugement comparatif, le matériel belge est insuffisant. C'est regrettable, puisque on ne pourra profiter de cette occasion spéciale, pour s'éclairer au sujet des salaires réellement touchés dans les deux centres, en faisant un usage intégral des données collationnées.

* *

En commençant ce travail nous avions conçu le projet de joindre en guise de supplément, toutes les listes des salaires qui nous ont servi pour dresser cette statistique. Nous n'avons pas donné suite à cette intention, en raison du nombre de ces listes. C'aurait été alourdir encore davantage et inutilement notre travail. Nous mettrons les documents à la disposition du Bureau de l'A. U. D.

Pour le rassemblement de ces statistiques ainsi que pour la composition des tarifs nous nous sommes adjoint la collaboration des employés de l'A. N. D. B., MM. S. Coster Jeune, et A. Hartog. Nous nous faisons un plaisir de les remercier cordialement pour leur besogne minutieuse.

CONCLUSION

Concluons par quelques remarques encore. Lors de nos visites aux centres divers, nous nous sommes aperçus par les conversations avec les conseillers syndicaux ainsi qu'avec ceux qui jouissent de la confiance des camarades des organisations, que l'Alliance Universelle des Diamantaires, est tenue en très haute estime. Chacun fait ce qu'il peut à sa manière, et dans son milieu propre, pour rendre les conditions du travail aussi satisfaisantes que possible. Et nous ne nions pas les difficultés avec lesquelles on a à lutter.

Il y a cependant des choses que nous ne pouvons approuver. Lorsque nous voyons que l'Allemagne entièrement, et le Jura pour 7/8 se montrent comme les parasites de l'industrie en Belgique et à Amsterdam, cela veut dire qu'il y a là un crime qui se commet. Les patrons aussi bien que les représentants

des ouvriers, trouvent que c'est la chose la plus simple qui soit au monde, que l'on travaille en dessous des conditions en vigueur dans les grands centres. On se révolterait surtout contre les conceptions des patrons allemands ; les commissionnaires français considèrent également comme un droit d'accepter du travail en dessous des prix de la main-d'œuvre belge et hollandaise. Tant que le travail en commission existera, il n'y aura pas de changements dans cette situation. On ne peut s'attendre à voir disparaître ce genre d'affaires, car les deux centres pourraient fermer boutique.

En second lieu les organisations syndicales de ces pays ne sont pas comme à Amsterdam des organes exerçant un certain pouvoir dans l'industrie. En prenant comme point de départ la situation hollandaise, on serait porté à des critiques nombreuses. Serait-ce juste cependant ? On peut admirer sans restrictions l'organisation sublime des diamantaires d'Amsterdam et ne pas pour cela professer de moindres sentiments d'appréciation chaleureuse pour le Bond des diamantaires belges. En envisageant la sphère d'influence des deux organisations, il sera de toute nécessité de tenir compte du terrain même de leurs opérations.

Supposons que le splendide A. N. D. B. ait aussi des ramifications à Surhuisterveen, dans les Landes de la province de Drenthe, à St-Oedenrode, Emmer Compasum, Hendrik Ido Ambacht ou des « patelins » de ce genre, il ne pourrait se vanter alors d'exercer la même influence que maintenant, où presque tous ces membres sont agglomérés dans la capitale du pays.

En vue de cela, il nous sera permis aussi d'attirer l'attention sur le coût de la vie. Pendant de longues années, les collègues en Belgique ont pu mener une existence relativement aisée avec leur salaire, par suite du taux très bas du change. Vis à vis de leurs revenus, les dépenses journalières n'étaient pas ce que l'on peut appeler bien élevées. Le fisc ne leur imposait pas trop d'obligations pécuniaires. Puis aussi, leur salaire dépasse de beaucoup celui des autres corps de métier. Cela s'accentue encore pour les paysans à « la campagne ». Le coût de la vie dans les pays à change bas n'est pas très cher jusqu'à présent. Peu à peu la situation se modifie, mais nous avons à tenir compte du moment. Il ne faut pas se dissimuler qu'une amélioration dans les salaires, pourrait faire monter le nombre des apprentis clandestins. Par tous ces faits là, la situation du Bond de Belgique est devenue extrêmement difficile.

En se remémorant tout cela il ne peut être question de dédain à l'égard de cette organisation, mais on doit au contraire estimer à sa juste valeur ce qui a été obtenu dans des circonstances aussi pleines d'obstacles. Sans répit et en employant une endurance intangible, on lutte journalement contre la bêtise et le préjugé. Toutefois, estimer une chose et voir clair en même temps, sont deux choses possibles aussi.

Si nous ne voulons pas faire de politique d'autruche, il faudrait se dire sans ambiguïté que l'A. D. B. ne maîtrise en aucune sorte le terrain industriel, du moins pour une part très importante. Le nombre des non-syndiqués est par trop grand, tandis que des centaines de syndiqués doivent encore parcourir l'école de l'organisation ouvrière. L'organisation de France, avec ses 20 % de non-syndiqués et des collègues travaillant à de grandes distan-

ces les uns des autres, ne peut se vanter non plus de faire respecter sa volonté. Identiquement la même chose se passe en Allemagne. Hanau forme une exception bien que ce centre ait à tenir compte d'Idar et de la Phalz, où la situation de l'organisation est pénible. Lorsque nous laissons errer notre regard par delà le terrain international, il apparaît clairement que nous n'avons pas à dicter nos désirs pour les voir se réaliser.

Le matériel rassemblé par nous dans ce rapport, démontre cela indubitablement. Nous n'avons pas craint de mettre le doigt sur les plaies dans nos liens internationaux. Nous n'avons pas non plus caché nos observations critiques. En cachant des fautes et des tares on crée un danger, de même qu'en dissimulant la vérité nous pourrions nous trouver placés dans des situations qui nous seraient moins agréables. Malgré les endroits faibles, nos organisations sont en fait assez solides pour pouvoir regarder en face la réalité. On n'arrive à rien de tangible en regardant la lune. Comme des travailleurs hardis nous devrons mettre la main à la pâte et ne pas nous laisser décourager par des mécomptes passagers. Notre foi immuable en la force de l'organisation, ne peut être affaiblie. Dès ce moment notre tâche absolue sera de fortifier les liens internationaux. Il faut une collaboration régulière entre tous ceux qui ont pour mission la direction des affaires dans notre alliance. Lorsqu'ils se comprendront et feront l'échange de leurs expériences réciproques, bien des malentendus seront éliminés.

Bien qu'on taille du diamant en Europe, en Amérique et même dans le Sud-Africain, nous ne formons qu'une petite agglomération. En Europe travaillent 22.350 diamantaires, répartis dans les pays suivants :

	Organisés	Non-Syndiqués	Totaux
Belgique	11.580	1.920 ou 14 %	13.500
Pays-Bas	6.275		6.275
Allemagne	899	366 ou 29 %	1.265
France	942	232 ou 20 %	1.174
Suisse	129	7 ou 1/2 %	136
Totaux Généraux	19.825	2.525 ou 11 1/4 %	22.350

L'Amérique et les quelques dizaines de collègues dans le Sud de l'Afrique et ailleurs, comptent ensemble environ 650 diamantaires et ainsi il y a dans le monde entier environ 23.000 ouvriers (ouvrières) exerçant notre métier. De ces 23.000 il y a 725 ouvriers rosiers (rosières) en Hollande, et environ 100 polisseurs et sertisseurs (seuses) d'éclats-plats. Dans le chiffre des non-syndiqués belges sont compris les 500 membres de l'organisation catholique. Sans les membres catholiques « organisés » dans cette organisation de rénégats, le nombre de non-syndiqués en Belgique est d'environ 12 %.

Le nombre assez élevé de diamantaires restant en dehors des organisations syndicales, n'aura pas à nous empêcher de mener une action énergique pour l'amélioration de la situation de nos camarades, bien qu'il y ait de la prudence à observer. Surtout lorsqu'il s'agira d'accomplir une tâche commune, pour laquelle chaque ceutre endossera une part de responsabilité. Malgré que nous soyons rentrés de notre voyage, fortifiés dans nos sentiments d'internationalisme, nous nous croyons contraints de faire entendre ces propos avertisseants.

En envisageant les proportions internationales, il faut voir plus loin que le bout de son nez national. En nous exprimant à ce sujet, nous ne nous sommes pas gênés de dire ce qui

est. Non pas que nous ayions trouvé plaisir à faire entendre des mots acerbes, ou que nous ayions été désillusionnés après ce que nous avons pu voir. Ni l'un ni l'autre n'est vrai. Nos remarques sont dûes exclusivement à la réflexion que le seul moyen de trouver le remède, est de diagnostiquer le mal.

Ordonner ce remède, en admettant que nous saurions le faire n'est pas notre tâche. Notre mission consistait simplement en ceci : dresser un rapport sur les tarifs et salaires dans les pays différents où l'industrie diamantaire est établie. Nous nous sommes permis d'avoir une conception assez vaste de ce reportage et nous ne nous sommes pas limités à relater combien une partie de 40-4 est payée dans les différents centres.

Nos permanents ne font pas assez de déplacements dans les centres. Les rares fois où cela a lieu, il faut regarder doublement. Pour cette raison là, nous n'avons pas à présenter nos excuses pour l'étendue de notre compte-rendu et des nombreux détails qu'il contient. Nous avons cru nécessaire de rendre compte d'une façon détaillée, afin que la Commission des changes puisse prendre des décisions en connaissance de cause. Puisque nous nous attendons à la publication de ce rapport, nous avons tenté d'enlever la trop grande sécheresse au sujet quelque peu aride des tarifs et salaires, en relatant quelques détails historiques et techniques, et d'en rendre la lecture plus aisée.

Ajoutons encore une remarque. Nous prions tous nos camarades de ne pas se former trop promptement un jugement écrasant au sujet des déviations que nous avons constatées sans faire valoir dans leur jugement les circonstances qui ont créé les irrégularités. Dans tous les centres les employeurs contrarient les revendications de nos camarades. Lorsque cette opposition se fait sentir plus âprement dans tel centre que dans tel autre, cela tient exclusivement aux forces différentes des organisations respectives. Afin de rendre leur position aussi forte que possible, les patrons se servent de la méthode qui permet de régner par suite de la discorde dans le camp opposé, sans oublier qu'ils essayent aussi d'exciter les sentiments nationaux, qui se répercutent encore tant parmi nombre de collègues.

En face de cette tactique là, il faut mettre le ralliement solide international. C'est un devoir impérial qui incombe aux travailleurs. Ceci n'est pas une phrase, mais l'expression d'une conviction innée. L'affaiblissement ou l'anéantissement des liens internationaux, ne pourra occasionner que des désastres. Seule une collaboration forte et unie des bataillons nationaux pourra mener notre petite armée internationale de diamantaires, vers la victoire.

Isidore VOET, Jan Van MEERBEECK.

(Décembre 1924).

SUPPLÉMENT N° I

HANAU

TARIF de base pour la taille du Brillant
en Florins hollandais.

Catégorie	Scié	Clivé	Fermé	78-4	15.63	20.47	25.21
	Prix du carat	Prix du carat	Prix du carat	79-4	15.82	20.76	25.52
1-4	fl. 2.60	fl. 3.20	fl. 3.68	80-4	16.01	20.98	25.83
2-4	2.81	3.48	4.03	81-4	16.22	21.25	26.15
3-4	3.02	3.77	4.37	82-4	16.40	21.48	26.54
4-4	3.22	4.05	4.73	83-4	16.59	21.74	26.75

84-4	16.78	21.98	27.04	95-4	0.59 1/2	0.79 1/4	0.97
85-4	16.96	22.23	27.38	96-4	0.59 1/2	0.79 1/4	0.96 1/2
86-4	17.16	22.47	27.67	97-4	0.59 1/2	0.79	0.96
87-4	17.37	22.72	27.98	98-4	0.59	0.79	0.95 1/2
88-4	17.55	22.97	28.27	99-4	0.59	0.78 3/4	0.95
89-4	17.74	23.23	28.60	100-4	0.59	0.78 1/2	0.95
90-4	17.83	23.47	28.89	101-4 à			
91-4	18.14	23.75	29.24	150-4	0.61 1/2	0.80 1/2	0.98 1/2
92-4	18.33	23.99	29.53	151-4 à			
93-4	18.53	24.25	29.85	200-4	0.66	0.86 1/2	1.04
94-4	18.76	24.52	30.16	Plus petit	0.73 4/4	0.95	1.17 1/2
95-4	18.98	24.77	30.49				**
96-4	19.19	25.05	30.82				
97-4	19.41	25.30	31.13				
98-4	19.63	25.55	31.46				
99-4	19.85	25.81	31.79				

La pierre :

100-4 à 150-4	0.82	1.06	1.31
151-4 à 200-4	0.87	1.13	1.40
Plus petit	0.93	1.21	1.50

**

TARIF de base pour les 16/16. (La pierre) :

Catégorie	Scié	Clivé	Fermé
40-4	fl. 0.78 3/4	fl. 1.02 3/4	fl. 1.26 1/4
41-4	0.78 1/2	1.02 1/2	1.25 1/2
42-4	0.78 1/4	1.02	1.24 3/4
43-4	0.77 1/2	1.01 1/4	1.23 1/2
44-4	0.77 1/4	1.00 3/4	1.22 3/4
45-4	0.76 3/4	1.00 1/4	1.22
46-4	0.76 1/4	0.99 1/4	1.21 1/4
47-4	0.76	0.98 1/2	1.20 1/2
48-4	0.75 1/4	0.97 3/4	1.20
49-4	0.74 3/4	0.97	1.19 1/2
50-4	0.74 1/2	0.96 1/4	1.19
51-4	0.74	0.95 1/2	1.18 1/4
52-4	0.73 1/4	0.95	1.17 1/2
53-4	0.73	0.95	1.16 3/4
54-4	0.72 1/4	0.94 1/2	1.16
55-4	0.72	0.94	1.15 1/4
56-4	0.71 1/2	0.93 1/2	1.14 1/2
57-4	0.71	0.93	1.14
58-4	0.70 3/4	0.92 1/2	1.13 1/2
59-4	0.70 1/2	0.92	1.13
60-4	0.70 1/4	0.91 1/2	1.12 1/2
61-4	0.69 3/4	0.91	1.11 3/4
62-4	0.69 1/2	0.90 1/2	1.11
63-4	0.69	0.90	1.10 1/4
64-4	0.68 1/2	0.89 1/2	1.09 1/2
65-4	0.68 1/4	0.89	1.09
66-4	0.68	0.88 1/2	1.08 1/2
67-4	0.67 3/4	0.88	1.08
68-4	0.67 1/2	0.87 1/2	1.07 1/2
69-4	0.67	0.87	1.07
70-4	0.66 3/4	0.86 3/4	1.06 1/2
71-4	0.66	0.86 1/2	1.06
72-4	0.65 3/4	0.86	1.05 1/2
73-4	0.65	0.85 3/4	1.05
74-4	0.64 1/4	0.85 1/2	1.04 1/2
75-4	0.63 3/4	0.85	1.04
76-4	0.63 3/4	0.85	1.04
77-4	0.63 3/4	0.84 3/4	1.03 1/2
78-4	0.63 1/2	0.84 1/2	1.03
79-4	0.63 1/4	0.84	1.02 1/2
80-4	0.63 1/4	0.83 1/2	1.02 1/4
81-4	0.63	0.83 1/4	1.02
82-4	0.63	0.82 3/4	1.01 3/4
83-4	0.63	0.82 1/2	1.01 1/2
84-4	0.63	0.82	1.01 1/4
85-4	0.63	0.82	1.01
86-4	0.62 3/4	0.81 3/4	1.01
87-4	0.62 1/4	0.81 1/2	1.00 1/2
88-4	0.62	0.81 1/4	1.00
89-4	0.61 1/2	0.81	0.99 3/4
90-4	0.61 1/4	0.80 1/2	0.99 1/2
91-4	0.61	0.80 1/4	0.99
92-4	0.60 1/2	0.80	0.98 1/2
93-4	0.60 1/2	0.79 3/4	0.98
94-4	0.60	0.79 1/2	0.97 1/2

(A suivre).

Pour envoyer les fonds, utilisez le chèque postal :

E. PONARD, St-Claude, 8147 DIJON.

A BAS LA GUERRE

Depuis des semaines, des mois, le sang coule au Maroc.

A bas la guerre !

Quelle qu'elle soit !

Il ne peut y avoir de raisons assez impérieuses pour justifier l'assassinat de jeunes hommes.

Les gouvernements ont beau jeu de nous servir pour justifier ces luttes, des raisons — que nous n'admettons plus, parce que ce n'est pas la première fois qu'on nous les sert, et que nous savons ce qui cache derrière ces formules trop entendues :

« Nous avons été attaqués ; il faut bien nous défendre ; nous poursuivons une politique de droit ; nous ne voulons pas de querelles ».

Et à côté de ces essais de justification, narcotiques destinés à endormir notre méfiance, les communiqués ronflants versent le vieux « vin de gloire » et réveillent dans trop de consciences qui se croyaient libérées à jamais, les vieux fermentes guerriers.

Ah ! ceux-là n'en ont donc pas la nausée, qui s'en sont enivrés pendant cinq ans !

Souvenez-vous des journées de guerre, des communiqués et des mots fameux : « Nos sublimes poilus, nos héros ; Debout les morts ! Nos pertes insignifiantes ; La dernières des guerres ; Ils ont des droits sur nous ; Notre 75.... et les obus allemands qui n'éclataient pas.... et le poilu qui fit à lui seul prisonnier un bataillon allemand à l'aide d'une croute de pain... »

Rappelez-vous mes camarades, et sincèrement dites-moi, si aujourd'hui vous ne reconnaissiez pas dans les commentaires du gouvernement sur le Maroc la même chanson ?

La vieille chanson dont parlait Jaurès....

Par cet air les peuples se laisseront-ils toujours bercer — et berner ?

Ne finiront-ils pas par découvrir ce qui se cache derrière la vérité officielle, le rideau opaque tissé de mensonges, tiré par la censure entre les soldats et le pays ?

Derrière ce rideau où scintillent en lettres de feu des mots de panache et de gloire, c'est, sous le soleil implacable les marches forcées avec au bout la lutte atroce, l'hécatombe anonyme, les blessés, les fiévreux et les morts.

C'est tout ton calvaire, territorial de 1914, qui recommence pour ton fils.

Et pourquoi, bon Dieu !

Comme si la dernière et terrible expérience ne nous avait pas appris le pourquoi des guerres — de toutes les guerres !

« On croit mourir pour la patrie ; on meurt pour des industriels ».

Mot terrible qui est également vrai pour le Maroc.

Des preuves ? Mais elles crèvent les yeux !

C'est Francis Delaisi — dont on ne discutera pas la compétence en la matière — qui nous apprend que le Maréchal Lyautey — tout puissant au Maroc — a fait occuper au début de 1924, avec la permission de Poincaré, le versant sud des montagnes du Riff, au nord de la route de Fez à Taza, où les prospecteurs de divers trusts ont découvert un grand nombre de suintements de pétrole.

C'est l'emprise des grands trusts internationaux au Maroc, où l'on trouve réunis fraternellement — et symboliquement — les noms de Schneider et de Krupp, le Creusot,

Châtillon-Commentry, la Marine et Homécourt et la Gelsenkirchen et Thyssen.

C'est la banque de Paris et des Pays-Bas qui a de gros intérêts au Maroc.

C'est un syndicat franco-anglais (appuyé par la banque Huet, rue St-Lazare à Paris) qui aurait fourni 4.500.000 francs d'armes à Abd-el-Krim.

Ce sont tous ceux-là... et tant d'autres !

Oui, la guerre du Maroc n'est qu'une guerre de rapines, de convoitises.

Elle n'est que cela !

Qu'on ne nous parle pas d'un réveil de la nationalité marocaine !

Les tribus rifaines ne sont qu'un instrument entre les mains des grandes puissances qui les excitent et qui les arment.

De cette situation peuvent sortir les complications les plus redoutables.

L'émotion est vive dans le pays. Mais ni le Gouvernement, ni les parlementaires ne paraissent vouloir tenir compte du mécontentement qui se manifeste partout.

Aux travailleurs d'élever la voix et de parler assez haut et clair pour être entendus.

Que tous nos syndicats, que toutes nos sections votent des ordres du jour clamant leur haine de la guerre.

Il importe que les représentants du pays, élus sur un programme de paix, sachent bien, que lorsqu'ils votent des crédits pour la guerre du Maroc, accordent leur confiance à un gouvernement qui se contente de traduire par des mots son désir de paix, les travailleurs de ce pays ne sont plus avec eux.

Et qu'au besoin ils sauraient être contre eux.

E. PONARD.

ALLIANCE UNIVERSELLE DES OUVRIERS DIAMANTAIRES

Séance du Bureau de l'A. U. D.
du Vendredi 12 Juin 1925, à 5 heures
à PARIS (Bourse du Travail)

Sont présents : Pour la Belgique, Van Berckelaer, Danckaerts, Van Meerbeek ;

France : Ponard ;

Allemagne : Schott.

Sont absents : Pour la Hollande : Polak, Van Praag et Van Zutphen.

Président : L. Van Berckelaer.

ORDRE DU JOUR :

Point unique : Demande urgente de la part de l'organisation française, et de l'organisation parisienne en particulier d'intervenir dans le différend existant entre cette dernière et la firme Asscher, à Versailles au sujet de l'embauchage continual de nouveaux apprentis.

Le Président ouvre la séance et propose de délibérer d'abord sur la légalité de la séance qui se tient, parce que les délégués amstelodamois contestent cette légalité. Cela ressort des télégrammes de Polak à Schott, Ponard et Van Berckelaer à soumettre ici. Le Président donne un aperçu succinct des causes pour lesquelles les membres amstelodamois de l'A. U. D. ne sont pas présents.

Quand il reçut la demande de Bornet, secrétaire du groupe parisien, de venir parler avec lui et ses collègues, le secrétaire de l'A. U. D. y donna suite aussi vite que possible. La situation lui paraissait intenable aussi.

Quelques semaines après, la demande

écrite parvenait au secrétariat de tenir une séance avant le 20 juin. Tous les membres du Bureau de l'A. U. D. ont été immédiatement informés et le secrétaire de l'A. U. D. a en même temps donné l'avis anversois, qui proposait une réunion du Bureau à Paris parce que cette question concernait particulièrement Paris et la France ; et parce qu'il était nécessaire d'avoir un entretien avec la direction parisienne. Les membres allemand, français et belges furent immédiatement d'accord. Les néerlandais toutefois firent savoir qu'ils voulaient bien siéger à Anvers, mais pas à Paris, et qu'ils étaient d'avis que, si même, la séance avait lieu à Anvers, il n'était pas nécessaire de traiter l'affaire avec les dirigeants parisiens.

Le secrétaire démontre par la correspondance (lettres et télégrammes) qu'il a fait tout son possible pour prouver aux membres néerlandais que leur raisonnement ne tenait pas ; que ceux-ci n'ont pas voulu se rallier à la thèse commune ; que Polak a même été autorisé à envoyer un télégramme à Schott et à Ponard convoquant ceux-ci pour Anvers.

Dans la courte discussion qui suit, tous les membres se déclarent de nouveau pour la nécessité de tenir cette séance à Paris, et pour la consultation des dirigeants parisiens.

Pour démontrer la légalité de la séance on a recours aux statuts qui disent que c'est le Secrétaire qui convoque après consultation avec le Président. Cette fois-ci on a pas seulement demandé l'avis au Président, mais tous les membres ont pu l'émettre. La majorité s'est ralliée à la proposition du Secrétaire.

Schott rappelle même qu'il a été décidé, lors d'une séance antérieure, que les séances du Bureau seraient tenues là où des conflits pourraient éclater. Le Bureau est donc unanimement d'avis, que cette séance n'est pas seulement légale, mais qu'elle se tient selon toutes les traditions et toutes les résolutions, là où elle doit avoir lieu.

On entend après Bornet, secrétaire du groupe de Paris et quelques-uns de ses collègues. Il appert d'après les explications circonstanciées, que la firme Asscher a pour le moment 45 ouvriers à son service, les contremaîtres y compris, et, qu'outre ces ouvriers, 35 apprentis ont été acceptés ; que M. Asscher en a accepté encore un pour le mois prochain ; et qu'il a l'intention de prendre encore d'autres apprentis à fournir par un Internat catholique et par la population de Versailles.

Un membre de la direction parisienne déclare avoir entendu que la firme ne mettrait pas à exécution ce dernier plan. Seulement à la lettre officielle envoyée par la direction parisienne au sujet de ce projet, la firme a seulement répondu qu'elle avait pris connaissance du contenu.

Après une discussion circonstanciée, à laquelle prennent part tous les membres du Bureau, il est décidé que le Secrétaire de l'A. U. D. enverra une lettre à la firme Asscher, lui demandant de ne plus admettre de nouveaux apprentis à l'avenir qu'après délibération et accord avec l'organisation française.

Les membres trouvent qu'on ne gagnerait rien si l'on voulait revenir sur des faits accomplis.

Ponard démontre que le nombre restant du total des apprentis autorisés à la France, après déduction du nombre entré chez Asscher, est devenu trop petit pour donner satisfaction aux autres patrons.

Cette observation est admise. Par consé-

quent le nombre total de 80 apprentis pour la France est porté à 95, après avoir pris connaissance des données nécessaires.

Une réunion se tient alors avec toute la direction du groupe parisien dans laquelle le Président fait connaître, à la satisfaction générale, les décisions prises.

La séance est levée ensuite.

L. V. B., Secrétaire.

Un Anniversaire... Une Invitation...

Nous avons reçu la lettre suivante :

Anvers, le 18 Juin 1925.

Au camarade Ponard,

Secrétaire de l'Union Nationale
des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français

Saint-Claude.

Cher camarade,

En 1925, l'A. D. B. comptera trente ans d'existence. Un Comité, composé de membres de l'organisation a pris l'initiative de fêter cet événement les 1^{er} et 2 août prochains. Ces dates sont dès à présent fixées, et nous avons l'honneur et le plaisir de vous inviter à cette commémoration.

Vous ne tarderez sans doute pas pour annoncer votre participation, parce que vous vous réjouirez aussi bien que nous du fait que l'A. D. B. compte déjà trente années d'existence pendant lesquelles elle a mené une lutte sans trêve, analogue à la vôtre. Vous nous obligeriez si vous acceptiez d'être notre hôte pendant ces quelques jours.

Par des circonstances de crises imprévues, nous ne pouvions penser, en 1920, à la commémoration de notre fondation. Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir fêter ce trentième anniversaire. Nous savons fort bien que votre organisation serait venue à Anvers en 1920 si l'occasion lui en eut été offerte ; par conséquent nous sommes convaincus que, cette fois-ci encore, vous tiendrez à témoigner de votre sympathie fraternelle pour la lutte acharnée pour le bien-être de l'ouvrier diamantaire, que l'A. D. B. n'a cessé de poursuivre.

Nous ne croyons pas exiger trop en vous demandant de vouloir transmettre communication et invitation à vos sections locales, et nous espérons, cher camarade, que vous nous ferez parvenir, dans un bref délai, le nombre et les noms des camarades que nous aurons l'honneur d'avoir parmi nous.

Veuillez agréer, cher camarade, l'assurance de notre dévouement fraternel.

Pour le Comité :

Le Secrétaire, Mathieu DE CLERCK.

**

Dans sa réunion du 3 courant, le Comité de l'Union Nationale a décidé de se faire représenter à cette manifestation par son Secrétaire.

Conformément au désir exprimé dans cette lettre, nous portons cette invitation à la connaissance de tous les camarades, et nous prions les Sections qui décideraient d'y déléguer un des leurs, ou les camarades qui désireraient y assister à titre personnel, de bien vouloir en aviser le Secrétaire permanent, qui transmettra

E. P.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Après trois mois d'interruption pendant lesquels notre journal fut entièrement consacré à un autre objet, nous reprenons cette chronique.

N'étaient la récente poussée des changes qui d'ailleurs n'a eu qu'un effet très restreint sur celui des valeurs diamants, nous ne pourrions qu'enregistrer de fréquentes oscillations dans ces cours, sans qu'à travers ces variations continues, il soit possible de dégager une orientation bien définie.

À signaler pourtant une période de dépression en avril qui en quelques jours ramena la *De Beers* de 1.082 à 1.038.

La récente baisse du franc eut pour résultat attendu une hausse nominale des cours. Hausse bien faible d'ailleurs : Le 30 Juin *De Beers* ne vaut que 1.142 la livre étant à 107,45 alors que le 8 du même mois elle atteignit 1.178 avec la livre à 100,95.

Jagersfontein termine le 30 à 322.

La situation demeure calme sur les différents marchés. La Fantaisie seule jouit d'une faveur qui ne se ralentit pas et le petit brillant, belle qualité, continue à être l'objet d'une certaine demande.

Tandis que les journaux corporatifs nous apprennent que les grosses pierres sont très demandées, les statistiques des organisations ouvrières nous apprennent qu'à Anvers la plus grande partie des chômeurs que compte actuellement ce centre, sont des ouvriers en grosses pierres. Doit-on déduire de cette apparente contradiction que les grosses pierres brutes ne sont pas sur les marchés en quantité suffisante ?

L'accalmie que l'on constate en ce moment dans les affaires ne doit pas démesurément nous surprendre. Nous entrons en effet dans la période de l'année où les affaires subissent un certain ralentissement. Il semble bien toutefois qu'en l'occurrence nous ne nous trouvons pas uniquement en présence d'un fait saisonnier ; dans maintes industries on constate une diminution d'activité et parfois même un réel malaise, raisons amplement suffisantes pour que certains n'hésitent pas à prédire une crise économique générale.

Ces pessimistes incorrigibles se rencontrent partout. C'est ainsi qu'il y a quelques semaines, un patron san-claudien, retour d'Anvers, annonça le plus sérieusement du monde qu'Anvers comptait plus de 3.000 chômeurs. Inutile d'insister sur l'émoi qu'auraient pu provoquer semblables déclarations si nous n'avions été en mesure de les démentir et de rassurer les camarades.

Par contre, on annonce d'autre part que de nombreux étrangers, des Américains en particulier, viennent en Europe et qu'il y a parmi eux nombre d'acheteurs...

Entre des affirmations si contraires, nous nous garderons de nous prononcer. Nous pensons simplement que la sarabande des changes, la situation internationale pleine de menaces, le désarroi financier de certains pays, la mauvaise situation économique de certains autres, créent une telle incertitude que tout pronostic est vain.

Attendons avec patience !

E. PONARD.

Dans les Centres

FRANCE

Saint-Claude. — La situation est stationnaire.

Si on entend certains patrons se plaindre d'un calme relatif dans les affaires, tout le monde est occupé normalement et il n'y a pas de chômage.

Il y a bien ici et là quelques débruteurs qui, momentanément, sont à court de travail et ont à subir quelques journées de chômage. Mais, ainsi que nous l'avons indiqué à diverses reprises, cela tient plutôt à la disproportion existant entre le nombre des polisseurs et celui des débruteurs qu'à une diminution du travail.

Le travail de la fantaisie tend à se développer. Plusieurs patrons qui jusqu'à présent n'avaient pas pratiqué ce genre de taille, tentent de s'y intéresser. Cependant, jusqu'à présent le nombre des ouvriers en fantaisie est, sur la place, très peu élevé.

Pour éviter l'anarchie qui n'aurait pas manqué de s'introduire dans les prix de façon en l'absence de toute réglementation pour cette taille nouvelle dans la région, les organisations syndicales patronale et ouvrière se sont mis d'accord pour élaborer un tarif à la pièce pour les pierres de fantaisie de différentes formes. Ce tarif est entré immédiatement en vigueur. Seul, l'examen des salaires gagnés par l'application de ce tarif permettra après une pratique de quelques semaines, de juger de sa valeur et de remédier éventuellement aux anomalies qui auraient pu s'y glisser.

Peu à peu, sous nos yeux, une transformation s'accomplit, et les vieux ateliers inconfortables sont abandonnés pour faire place à des installations plus modernes — et hélas ! plus petites.

C'était, il y a quelques mois, l'ouverture de l'atelier Saintoyant, rue Rosset ; ce sera dans quelques semaines, l'ouverture de l'atelier Ulysse Delavenna, Place Jean Macé, et, probablement la fermeture de l'atelier du Toma-chon. Les vieux souvenirs y perdront, mais l'hygiène y gagnera. Et c'est tant mieux !

La Coopérative *Le Diamant* offre, cette année, une semaine de vacances payées à son personnel, et la date de ce congé a été fixé à la deuxième semaine d'Août.

Il nous revient qu'un patron de la place aurait, d'après les déclarations qu'il fit à quelques-uns des ouvriers qu'il occupe, l'intention d'offrir également une semaine de vacances payées à son personnel.

Nous voulons croire cette nouvelle exacte et nous pensons que le geste de ce patron ne restera pas isolé.

Allons, Messieurs, à qui le tour ?

Une tournée du Permanent dans les centres ruraux du Jura et de l'Ain, a été effectuée et quelques résultats intéressants, au point de vue recrutement syndical, ont été acquis. En particulier, la section de Corveissiat fut reconstituée, et si nous n'avons pas pu parvenir à grouper la totalité des ouvriers, nous avons eu du moins la satisfaction d'obtenir l'adhésion de tous les hommes, sauf un.

En ce temps d'émancipation féminine, pourquoi nos camarades femmes restent-elles à l'arrière ?

Votre place, à vous aussi, est à l'organisation !

Thoiry. — La situation est assez bonne et le travail arrive sur la place en quantité suffisante pour occuper normalement les ouvriers.

Divonne. — Rien à signaler, sinon que l'effectif ouvrier de la place s'est accru de quelques ouvriers d'autres centres, venus à Divonne pendant la belle saison.

Taninges. — La situation est assez bonne dans notre centre. Aucun fait syndical n'est à signaler.

Lyon. — La situation est normale dans ce centre.

Felletin. — La situation de ce centre est bonne au point de vue syndical. Tous les ouvriers appartiennent désormais à l'organisation.

Nemours. — Tout le monde est occupé normalement. Dans les petits ateliers on fait un peu de fantaisie. Rien à signaler.

— En vue de procéder au prochain contrôle des comptes de l'Union Nationale, et conformément aux statuts, le centre de Nemours est invité à désigner un contrôleur. La date exacte sera indiquée ultérieurement et directement.

Paris. — La situation est toujours excellente ici pour la fantaisie.

— Bien que n'étant ouverte que depuis cinq mois la nouvelle association « Les Diamantaires Réunis » Kleeokoper et Cie offre à ses ouvriers une semaine de vacances avec salaire intégral à prendre soit la semaine du 14 juillet soit la semaine du 15 août.

— La question des vacances et celle des salaires sont étudiées sérieusement par le Syndicat actuellement.

— Il est fortement question également de remettre sur pied la Jeunesse Syndicale Diamantaire destinée à l'éducation et à l'amusement des jeunes.

BELGIQUE

Malgré le calme des affaires, le nombre des chômeurs est relativement réduit : on en compte actuellement quelques centaines, surtout dans la branche des grosses pierres.

Le gros krach qui s'est produit a naturellement jeté une vive émotion sur la place, mais les effets en seront moins désastreux que d'aucuns se plaisaient à le dire et on annonce qu'un arrangement est intervenu.

HOLLANDE

L'activité réduite que l'on constate dans les transactions se traduit par une certaine augmentation du nombre des chômeurs. On en compte 733 pour la semaine du 22 au 28 juin, nombre en augmentation de 55 sur celui de la semaine précédente.

LE BOORT

Le cours du boort établi à Amsterdam, à la date du 26 Juin 1925, donne les prix suivants :

		Florins	Francs (change du 26 Juin)
Boort	le carat	9 30	81,46
Débris de cliveurs	—	7 44	65,17
Eclats	—	3 72	32,58
Poudre pure	—	3 72	32,58

Le 26 Juin, 100 florins valaient 876 francs.

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours des mois de Mars, Avril, Mai et Juin

(Dans cette liste ne figurent pas les cotisations)

Vente de matériel provenant de la Coopérative *Les Moulins*..

Pourcentage sur cotisations :

Robert Monneret (7,50 et 6,45)

Narcisse Saveret (4,85, 4,85, 4,90 et 4,65).....

Excédent (A. Vincent).....

— (A. Grossiord).....

— (Vuidepot, Clairvaux).....

— (E. Tournier).....

Anonyme, St-Claude.....

Vente de capsules d'étain remises par plusieurs camarades de Paris, avec remerciements pour le camarade Tobbie Green, qui en a remis 12 kilos.....

Vente de déchets de cuivre (Maison Roux et ateliers des Couronnes).....

Excédent de la Fête du 24 octobre (2 cartes).....

De la part de l'atelier Waffelmann (reçu de Fromanger).

Vente de plomb (J. Vorzanger)

Bénéfice de vente (anonyme) ..

Maurice Tabard, St-Claude....

Vente de stèles par Taninges..

Produit du troisième envoi de poudre noire

Vente de stèles (M^{on} Mezbourian, Paris).....

Quête faite par le camarade Avoine (ateliers Couronnes).

En l'honneur du mariage de M. et Mme Tillou.....

Parce que Mme Albert Michéz, 2, rue de Montreuil, Versailles, ne voulait pas ses fleurs

Bénéfice sur plateau (Lemaire).

Un jeune homme de St-Maur..

Versé par M. Heitz, atelier

Asscher (Don de visiteurs) ..

Pour les « Six Jours » (pari gagné par R. L.).....

Don de M. Henri-Victor Roux, à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur

Batavier

Van der Meulenhoef

Mono

Coquet (Indemnité de déplacement)

Collecte faite à Versailles au cours d'une petite fête intime (versé par Jojo).....

Produit du bal du *Rayon de Soleil*, à Paris (18 avril 1925)

Excédent sur abon¹ (Dobet)

— (L. Bouvard)

Léon Bouvard, St-Claude.....

Total.....

Listes précédentes.....

Total à ce jour.....

Merci à tous ces généreux donateurs.

168 "

13 95

19 25

0 50

0 50

0 50

1 50

25 "

59 40

48 "

12 "

20 "

20 "

2 40

5 "

8 60

18.040 "

63 "

41 "

25 "

5 "

10 "

2 "

50 "

9 "

250 "

10 "

5 "

0 75

5 50

11 70

2.177 40

2 "

2 "

25 "

21.138 95

51.919 55

73.058 50

région, de Lyon, de Conliège et de Thoiry, des débris de stèles et de scies qui n'ont pas encore été vendus. C'est ce qui explique que leur valeur ne figure pas dans les sommes publiées ci-dessus. Nos remerciements à tous.

**

Le quatrième envoi de poudre noire est à l'épuration. Faites en sorte qu'un cinquième envoi puisse être fait lorsque nous parviendrons les résultats. Utilisez votre cercle et inlassablement recueillez la précieuse poudre. Nous avons des misères à soulager, des vies à sauver. Actuellement, quatre camarades bénéficient des secours du *Rayon de Soleil*, ce qui porte à six le nombre des bénéficiaires à ce jour. Pensez à eux !

COMPTE-RENDU FINANCIER de la Fête donnée à Paris le 18 Avril 1925 au profit de notre RAYON DE SOLEIL

RECETTES

Vente de cartes	3.203 "
Vente de cotillons	230 10
Vente de programmes.....	175 "
Réclame sur programme.....	25 "
Don de M. M. Eknayan	200 "
Don de M. M. Asscher	200 "
Don de M. Hugues Citroën.....	100 "
Don de la Chambre Syndicale des Courtiers en perles fines et pierres précieuses	100 "
Don de M. Poudjian	50 "
Don de M. Apick	30 "
Pierre Le Bon	25 "
Mondiny	24 "
Varam	21 "
Léon Green	10 "
Devilde	10 "
Anonyme (Couronnes)	7 "
Smeekens	17 "
Trop perçu (Pierre Le Bon)	5 "
Minassian	5 "
Excédent de caisse	14 "
Total des Recettes.....	4.448 10

DÉPENSES

Location de la salle du Grand Orient	661 "
Droits des Pauvres	412 75
Droits d'Auteurs	102 05
Impression des cartes et programmes	113 25
Police de la salle	30 "
Achat des cotillons et bouquets	294 "
Orchestre et Jazz-Band	405 "
Frais et accessoires pour la pièce	16 "
Frais de déplacements, vestiaire et buffet pour les artistes	236 65
Total des Dépenses	2.270 70

RÉCAPITULATION

Recettes	4.448 10
Dépenses	2.270 70
Bénéfice net	2.177 40

*

**

La Commission des Fêtes a reconnu la parfaite exactitude des comptes présentés par le camarade Alexandre Le Bon et a approuvé le compte-rendu financier ci-dessus.

Pierre LE BON, Robert GREEN,
Marcel BALLON.

Nous avons en outre reçu d'un certain nombre de maisons de St-Claude et de la

La Fête du « Rayon de Soleil » à Paris

(Article ajourné)

Notre fête annuelle au bénéfice du *Rayon de Soleil* a obtenu le succès habituel.

Dès l'ouverture du contrôle, la foule des camarades accompagnés de leur famille et de nombreux amis se pressait dans la salle et chacun cherchait activement la meilleure place pour entendre et admirer les artistes qui avaient bien voulu nous prêter leur gracieux concours.

Que dire de ceux-ci sans trop nous répéter ? Tout simplement qu'ils furent parfaits !

Notre camarade Van Swede ouvrit le feu par une *Voix des Chênes* impeccable, puis ce fut notre petite camarade Yvonne Jacobs qui se surpassa en finesse et en drôlerie, ensuite Nicanian nous charma par sa voix prenante. Mme Picard-Roux et Mme Fifi-Wagner réalisèrent le miracle de nous transporter... à l'Opéra et ce fut un bien agréable moment.

Nous eûmes ensuite la joie d'applaudir Mlle Roë, petite virtuose du piano : M. Lorius eut un franc succès de gaieté en comique trouper. Puis ce fut la belle fantaisie de M. Roland, la verve de M. Lucielly, la garçonnerie de Mlle Goy. Mlle Halka Ducraine fut elle-même, et ce n'est pas peu dire ! M. Riquet se fit applaudir dans des chansons à voix.

Une petite pièce *Les Jurons de Cadillac* fut jouée à la perfection par Mlle Goy, M. Lorius et Mlle Louise Reys, charmante en petite soubrette.

Le piano d'accompagnement fut tenu avec la plus parfaite maîtrise par Mme Lek. Pour la satisfaction de tous notre camarade Crouzat joua un air de flute des plus appréciés.

Le concert sitôt fini, ce fut la tombola et les heureux veinards se partagèrent pipes et fumées-cigarettes de St-Claude, tandis que nos camarades femmes convoitaient (les coquettes !) les bons donnant droit à une ondulation gratuite offerts par M. Théo, coiffeur, 37, Rue Lamarck, à Paris. Notons encore une paire de petits vases offerts par Mme Boret et un superbe tableau d'une grande valeur, peint et offert par notre camarade Albert de Haan, qui se révéla ainsi excellent artiste et bon philantrophe.

Enfin, ce fut le bal (avec deux orchestres, ma chère !). Inutile de dire que danseurs et danseuses s'en donnèrent à cœur joie. La Direction des Galeries Lafayette avait bien voulu nous adresser tout un lot d'éventails et de ballons ce qui nous permit de faire un lâcher en plein cotillon pour la plus grande joie des enfants que nous sommes à nos heures.

Le bal fut fin à cinq heures aux accents de l'*Internationale* et ce fut en pleine camaraderie qu'eut lieu le départ chacun étant satisfait d'avoir passé une bonne nuit et d'avoir contribué à une si belle œuvre de solidarité ouvrière.

Et maintenant il nous reste à adresser à tous nos chaleureux remerciements : à nos invités, à nos excellents artistes et musiciens, aux négociants et patrons qui ont tenu à doter notre fête, à nos organisateurs qui se sont dépensés sans compter pour assurer le succès de notre fête. Merci à tous ceux qui nous ont donné leur appui moral ou matériel.

Et à la prochaine fois !

G. BORNET.

AUX ARTS DÉCORATIFS

Esplanade des Invalides, parmi les mille et une merveilles qui nous assaillent à chaque pas, le Pavillon de la Chambre des Patrons Diamantaires fait bonne figure.

De dimensions modestes, et d'un fini soigné, comme il sied à l'abri d'un art tout en raffinements.

Son apparence ? Un ensemble vitré, transparent — comme nos ateliers ; une construction octogonale, je crois, dont chaque pan aux lignes géométriques est comme une facette d'un diamant de légende... Le tout surmonté d'un dôme taillé à facettes.

Une foule l'entoure, curieuse de voir là façon dont on travaille les pierres précieuses. Car à l'intérieur, trois petits ateliers ont été installés dont les ouvriers travaillent sous les yeux du public : un pour la taille du diamant, un autre pour celle des pierres de couleurs, le troisième étant affecté au travail de la perle.

Dans les vitrines, quelques spécimens de pierre taillées ou brutes, les travaux exécutés lors du dernier concours de lapidaire, de fines statuettes allégoriques.

A l'intérieur, M. David-Nillet reçoit aimablement les visiteurs, tandis que M. Hillesum fait les honneurs de la maison et, inlassablement, se prodigue.

Le matériel nécessaire à l'installation de l'atelier de diamantaires a été fourni obligamment par M. Isidore Stijsel, d'Anvers. Notons que les deux places (on dit « moulins » à Paris), sont entièrement démontables.

J'ai lu dans les journaux qu'à la cérémonie d'inauguration, M. Hugues Citroën, Président de la Chambre Syndicale des Négociants en pierres fines, exposa les doléances de la corporation.

Je pense qu'il eut été bon de mettre en évidence, au moyen de quelques documents suggestifs placés sous les yeux des innombrables visiteurs — qui ne sont pas tous des profanes ou de simples curieux — la précarité de l'Industrie Diamantaire en France, son déclin continu, et l'appui qu'elle mérite de trouver auprès des Pouvoirs Publics.

**

Et maintenant, allez au Grand Palais (section de la Parure), contempler ce que sont capables de faire les artisans aux mains noircies, que vous venez de voir à l'œuvre.

Ce coin du Grand Palais, c'est le Palais des Mille et une Nuits et les trésors d'Alibaba.

Parmi les bijoux exposés : colliers, diadèmes ou pendentifs, épingle, bagues ou bracelets, point ou peu de brillants. La Fantaisie est reine. Des assemblages heureux et osés : diamants et pierres de couleurs s'harmonisent ou s'opposent.

Le clou ! Dans les vitrines de la maison Friedman, un diamant très pur, le « Queen of Holland », pèse 136 carats 25, à peu près le poids du « Régent ».

**

Et lorsque sonne l'heure de la fermeture, tandis que les gardiens poussent dehors le public dont je suis, je songe mélancoliquement, les yeux pleins encore du scintillement de toutes ces piergeries :

Pour un de ces bijoux dont chacun vaut une fortune, combien de colliers de misère ?

E. P.

A PROPOS DE VACANCES

Les vacances ouvrières commencent à entrer dans les mœurs et en attendant que sous l'impulsion des organisations syndicales cette mesure bienfaisante s'applique à tous les travailleurs, il convient d'aider ceux qui, d'ores et déjà, en jouissent, à quitter le cadre familial, à s'évader vers d'autres lieux.

Le mieux est évidemment de s'en aller à la campagne chercher un repos et un air réparateur.

Mais nos campagnes manquent d'hôtels et là où il en existe, on fait payer les prix forts. Gare au coup de fusil !

On peut craindre que beaucoup, dans ces conditions, soient astreints à passer leurs vacances au logis.

Parmi nos camarades des centres ruraux il en est qui, malgré la crise générale du logement, doivent disposer d'une chambre.

Pourquoi ne les mettraient-ils pas, moyennant rétribution raisonnable, à la disposition de nos camarades diamantaires en congé désireux de venir quelques jours parmi eux ?

D'autre part, ainsi que nous l'annonçons par ailleurs, un certain nombre d'ouvriers de Paris et de St-Claude seront en congé en même temps, la semaine du 15 août.

Est-il impossible qu'il s'en trouve parmi eux désirant faire échange de leur logement pendant ces quelques jours ?

Ce serait un moyen économique de passer de bonnes vacances.

Et il résultera de ces échanges amicaux entre nos deux centres une connaissance plus grande, une compréhension plus nette des conditions dans lesquelles s'exerce notre activité professionnelle et syndicale.

Quand aux inconvénients qu'il peut y avoir à confier entièrement son intérieur à des inconnus, je crois qu'ils sont moins grands qu'on serait tenté de le croire au premier abord.

Les diamantaires français réunis dans leur organisation syndicale, sont comme les membres d'une même grande famille, et aucun d'entre eux n'est totalement étranger aux autres.

Le fait seul d'être connu suffirait à retenir ceux qui seraient tentés d'abuser d'une situation. Nous croyons quant à nous que le niveau moral et le degré d'éducation sont assez élevés dans notre corporation pour prétendre que les fautes de tact et les indélicatesses seraient exceptionnelles.

C'est entre nous une question de confiance.

Cette idée vous séduit-elle ? Si oui, faites-vous connaître, exposez-nous vos désirs et vos conceptions et faites en sorte que cette suggestion devienne réalité. E. P.

La Maison SIGAR, 62, rue du Pré à SAINT-CLAUDE, demande bons ouvriers pour

32/24 24/16 et 16/16
tout en brut scié. — Travail assuré.

A VENDRE, pour cause de double emploi :
Un moteur « Guyot », 7 chevaux, magnéto « Bosch » ;

Un appareil à gaz (air et gazoline), le tout en très bon état et à des conditions très avantageuses.

S'adresser au b. d. j.

AUX TRÉSORIERS

La cotisation à l'A. U. D.

Nous rappelons aux trésoriers des Syndicats, que la cotisation à l'Alliance Universelle est de 0 fr. 95 par membre pour le deuxième trimestre 1925.

Pour le troisième trimestre, elle est fixée à 1 fr. 12 par membre.

Rappelons que cette cotisation, payable d'avance au début de chaque trimestre, est due pour tous les membres inscrits à ce moment-là sur les contrôles syndicaux.

Les Syndicats en retard dans le paiement de leurs cotisations, sont priés de se mettre à jour au plus tôt.

Tous les fonds doivent être adressés par chèque postal à :

E. PONARD, St-Claude, 8147 DIJON

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Chômeurs
Du 20 au 26 Avril 1925	11.795	381
Du 27 Avril au 3 Mai...	11.804	414
Du 4 au 10 —	11.817	415
Du 11 au 17 —	11.820	393
Du 18 au 24 —	11.792	433
Du 25 au 31 —	11.810	404

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 20 au 26 Avril.....	5.784	393
Du 27 Avril au 3 Mai...	5.743	430
Du 4 au 10 Mai.....	5.709	458
Du 11 au 17 —	5.711	471
Du 18 au 24 —	5.706	501
Du 25 au 31 —	5.630	489
Du 1 ^{er} au 7 Juin.....	5.553	587
Du 8 au 14 —	5.451	638
Du 15 au 21 —	5.426	678

Attention aux accidents

Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit à St-Claude il y a quelques jours.

M. Clément Vuillet travaillait tranquillement lorsque sa blouse fut accrochée par la poulie porte-courroie de sa meule (bobine) qui était ébréchée.

La meule arrachée se brisa et les morceaux, projetés avec une violence inouïe, allèrent se perdre au dehors à travers les vitres qu'ils brisèrent.

C'est miracle qu'on n'eut à déplorer aucun accident de personne, car, par un hasard heureux, la place voisine était inoccupée depuis quelques jours.

Conclusion : Ne travaillez jamais avec une poulie ébréchée, et méfiez-vous des vêtements flottants.



LE GÉRANT,
Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude